

Rapport sur le préavis municipal no 35/2024 relatif à une demande de crédit de 99'500.- pour la création d'une place de jeu scolaire et municipale.

---

La commission composée de Christophe Kipfer, Eloi Du Pasquier et du rapporteur, s'est réunie le 6 mars derniers.

Nous remercions David Romero, municipal des finances pour les renseignements fournis à cette occasion.

Bases de travail :

- Préavis municipal du 26 février 2024
- Budget 2024

Comme vous le savez, depuis les travaux d'extension du collège Henri Dès, l'école est dépourvue de place de jeux et la municipalité nous présente aujourd'hui un préavis qui remédierait à ce manque, mais à un prix qui nous paraît exagéré.

En effet, nous ne remettons pas en cause la création de la place de jeux en elle-même, mais nous sommes exaspérés et outrés par les prix pratiqués par l'entreprise Fuchs basé à Thun, qui profite très largement de son quasi monopole au niveau national grâce à ses affinités avec le BPA et réalise ainsi des marges plus que généreuses aux dépens des communes comme la nôtre. En effet, pour les 3 offres demandées par la municipalité à des prestataires différents, le fournisseur des éléments de jeu était identique.

À titre d'exemple, nous pouvons vous donner le prix de l'élément de tour avec toboggan en châtaignier non traité, qui s'élève à la somme considérable de 30'000.-. De même, pour une structure composée de 4 poteaux et d'un filet de sécurité, la facture s'élève à 4'000.-. Pour tous les autres éléments, vous pouvez retrouver les prix dans le catalogue en ligne de ladite entreprise.

Pour financer cet investissement, la municipalité utilisera 50'000.- sur le fonds affecté au tourisme, qui affiche un solde de plus de 119'000.-, et le reste sera emprunté auprès de l'établissement bancaire de son choix, soit 49'500.- amortis sur 10 ans dès la deuxième année suivant la fin des travaux, avec un intérêt passif annuel de 2'000.-.

En conclusion, malgré notre très grande réticence à participer à un système verouillé par une seule entreprise, la commission vous recommande d'approuver le préavis présenté afin de ne pas priver les enfants d'activités réclamées par les 74 dessins joints au préavis...

Pour la commission des finances:

Christophe Kipfer

Eloi Du Pasquier

Quentin Frick

